

BADMINTON 2021/2022 : DESCRIPTIF ADULTES

1. Organisation et tarifs

Créneaux	Offre
Lundi 19h00-23h00	<ul style="list-style-type: none"> Jeu libre pour tous Pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants et débutants, un accueil spécifique et bénévole (essais, règles, initiations, techniques...) sera proposé de 19h à 20h tous les lundi en début de saison
Mercredi 19h00 - 23h00 (ou 19h30)	<ul style="list-style-type: none"> Jeu libre pour tous L'ouverture du gymnase à 19h est applicable sur les mois de septembre, octobre, puis avril, mai, juin, juillet. Sur les mois de novembre, décembre, janvier, février, mars, le créneau ne débutera qu'à 19h30
Jeudi 20h00 - 23h00 sur $\frac{1}{2}$ salle	<ul style="list-style-type: none"> Créneau réservé selon calendrier aux rencontres à domicile du championnat interclubs Entraînement pour les compétiteurs en priorité en simple si pas de compétition

	Tarifs
Licencié Club	<ul style="list-style-type: none"> Cotisation Club incluant Licence obligatoire : 80 € $\frac{1}{2}$ tarif pour les licenciés pour la saison 2020/2021 Gratuit pour les licenciés depuis et avant la saison 2019/2020
<i>Réduction de 5 € sur la cotisation pour toute adhésion supplémentaire prise dans un même foyer et réglée directement par la famille</i>	
Licencié Club extérieur <i>Accueil possible selon places disponibles</i>	<ul style="list-style-type: none"> Accès aux créneaux de Jeu libre lundi et mercredi : 30 €

2. Dossier d'inscription

à remettre complet après 2 séances d'essai maxi

	Documents	Nouveau licencié	Déjà licencié au club
1	Fiche inscription « Adulte »	Oui	Non, sauf si vos infos ont changé (adresse, tel, mail...)
2	Formulaire licence FFbad	Oui, remettre le feuillet 2, bien indiquer votre email pour retour licence, plus d'envoi postal (Regarder dans les spams)	
3	Attestation « QS Sport »	Non	Oui, questionnaire personnel, <u>seule l'attestation</u> est à remettre au club
4	Certificat médical FFbad formulaire obligatoire	Oui, datant de moins de 1 an au moment de l'inscription	Non, si toutes les réponses portées sur le questionnaire de santé sont négatives, votre certificat établi la saison passée reste valable 3 ans Oui, si au moins une réponse est positive, il sera alors nécessaire de le renouveler par une nouvelle visite médicale attestée sur le modèle joint
<ul style="list-style-type: none"> Le tout complété de votre règlement de cotisation par chèque à l'ordre de VGF (échelonnement possible) Pour les licenciés extérieurs, seule la fiche d'inscription Adultes est à remettre avec votre règlement 			

Renseignements complémentaires et remise des dossiers complets auprès de :

- Adrien CROIZIER, Président, tel 06.88.28.80.13
- Frédéric BOUVIER, Vice-Président, tel 07.88.89.36.05
- Valérie BOURDEAU, Secrétaire, tel 06.80.45.32.87
- Mail club : lesvolantsguidofontains@hotmail.fr



REGLEMENT INTERIEUR DU CLUB

Pour adhérer au club :

Le club offre deux séances d'essai à chaque personne désirant adhérer, à l'issue de ces deux séances le dossier d'inscription devra être complet : Fiche d'inscription avec photo / Formulaire de prise de Licence FFBaD rempli / Certificat médical spécifique FFBaD / Règlement de la Cotisation.

Certificat Médical :

La pratique du Badminton (hors séances d'essai) proposée par l'association « Les Volants Guido-Fontains » n'est autorisée qu'après présentation d'un certificat médical spécifique, fourni par le club et édité par la Fédération Française de Badminton.

Assurance :

Il y a obligation de souscrire à la licence de la FFBaD, où le club est affilié. Celle-ci comprend une assurance en cas de blessure (descriptif fourni lors de l'adhésion). Cependant, il vous est possible de prendre une assurance complémentaire (Individuelle Accident) pour vous garantir des compléments d'indemnités journalières en cas d'arrêt de travail prolongé.

Responsabilités envers les mineurs :

Les mineurs licenciés sont pris en charge par le club à partir du moment où les parents auront confié personnellement leur enfant au responsable présent jusqu'à la fin du créneau horaire fixé. Dépassé cet horaire l'enfant n'est plus sous la responsabilité du club. Tout enfant désirant partir avant la fin du créneau horaire ne sera autorisé à le faire que sur présentation d'une autorisation des parents. En l'absence, les parents devront venir chercher leur enfant sur le site.

Equipements :

Joueur / Joueuse : Chaque joueur doit disposer d'une paire de chaussures de salle propre dans ses effets personnels, d'une tenue de sport, et de sa propre raquette après sa période d'essai.

Ils devront également respecter le règlement interne du gymnase (affiché dans celui-ci).

Vestiaires : Ils sont à disposition en début et en fin de séance uniquement et doivent être laissés en parfait état de propreté.

Aire de jeux et pourtour du gymnase entier. Seuls les joueurs licenciés sont autorisés à s'y trouver, toutes autres personnes, enfants y compris, doivent attendre dans les tribunes prévues à cet effet.

Fonctionnement et règles de vie du Club

Le club étant fondé sur le bénévolat, il est par conséquent demandé à tous les participants :

- d'aider à monter, démonter et ranger le matériel de façon ordonnée dans le local.
- de s'impliquer au mieux dans la vie du club : participer aux réunions, à l'organisation d'éventuels tournois amicaux ou non, prendre connaissance du panneau d'affichage du club où figurent les informations utiles

Vol :

Le club décline toutes responsabilités en cas de vol, il est recommandé de ne rien laisser dans les vestiaires lors des entraînements.

Dégradation :

Il est demandé à chacun de respecter le matériel. Toute dégradation volontaire ainsi que tout comportement antisportif seront sanctionnés par les responsables présents lors des faits. Sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion du club et paiements des dommages causés.